

LA LABELLISATION COCONUT ECONOMY LES CARAÏBES

À PROPOS



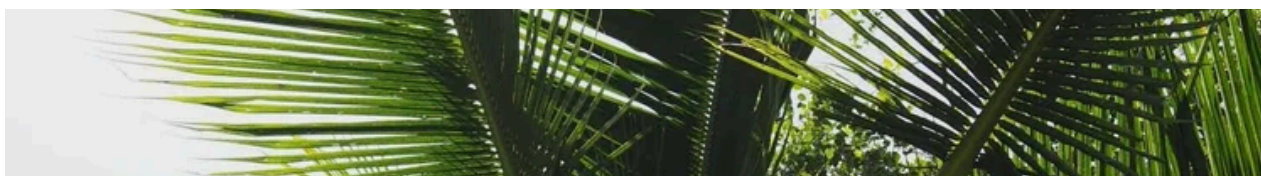
Cahier des charges

Le cahier des charges évolue régulièrement pour une approche toujours plus globale et cohérente. Nous le complétons et le modifions régulièrement pour l'adapter aux évolutions et pour renforcer les exigences.

Critères d'Eligibilité



Un projet peut obtenir le label s'il remplit au moins trois des critères suivants : la valorisation explicite d'artistes, de créateurs, d'artisans ou de traditions caribéens ; la contribution au développement économique, social ou environnemental d'un territoire caribéen ; le reversement d'une part des bénéfices ou ressources à des initiatives locales ou diasporiques ; l'utilisation ou la mise en avant de symboles, codes, matières ou récits propres aux cultures caribéennes ; un engagement en faveur de la mémoire, de la transmission culturelle et/ou linguistique ; une démarche d'innovation sociale, environnementale ou culturelle au service des sociétés caribéennes ; et enfin, une approche inclusive et participative intégrant les acteurs locaux.



Quel est le mode de sélection ?

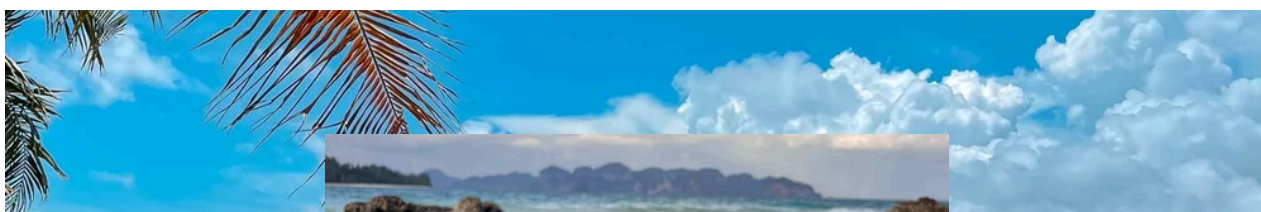
La sélection se fait sur candidature volontaire, par le biais d'une réponse au formulaire de candidature précédé par un l'envoi du dossier de candidature par e-mail. Les candidatures peuvent également être proposées par des tiers, tels que d'anciens participants, des partenaires ou des membres de réseaux locaux engagés dans la valorisation du territoire.

Quel est le processus d'évaluation ?

Les candidatures sont évaluées par un comité composé de l'association créatrice du label ainsi que de membres du réseau caribéen, incluant des artistes, des chercheurs et des acteurs associatifs ou entrepreneuriaux. Chaque dossier est examiné à partir d'une grille de critères prédéfinis. Un entretien oral ou une présentation peut être proposé-e afin de mieux comprendre certains projets et affiner l'évaluation.

Quel est la durée de validité du Label ?

Le Label "Projet pour le Présent Caribéen" est attribué pour une durée de 2 ans, renouvelable après évaluation.



Engagement des lauréats

Les structures ou projets labellisés s'engagent à **maintenir les actions et les valeurs qui ont justifié l'obtention du label**. Elles s'engagent également à **faire mention du label sur leurs supports de communication**. La participation au réseau et aux événements associés est facultative mais vivement encouragée, afin de renforcer les synergies et les échanges. Enfin, les labellisés **acceptent un suivi léger**, destiné à valoriser l'évolution de leurs actions dans le temps.



[À propos](#)

[Contact](#)

[Mentions Légales](#)